

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE XIX.

SUITE DE LA QUATRIÈME GUERRE. NOUVELLES HOSTILITÉS. M. DE
MAISONNEUVE CONSIDÉRÉ COMME JUGE. DE 1661 A 1662.

I.

Nouvelles hostilités à Villemarie. Contagion.

Au commencement du mois d'août de l'année 1662, la Mère Marie de l'Incarnation écrivait : " Nous n'avons pas été trop inquiétés dans ces quartiers de Québec par les Iroquois, toute leur attention étant à Montréal, où ils ont recommencé leurs meurtres, nonobstant leurs beaux pourparlers de paix." Ce fut sans doute pour donner aux colons de Villemarie plus de facilité à repousser les attaques de ces barbares, que Dieu les préserva d'une maladie générale qui, l'année 1661, désola le Canada. C'était une espèce de contagion, qui gagna toutes les familles ; en sorte qu'il n'y en eut pas une seule d'exempte. Presque tous les enfants des sauvages et une grande partie de ceux des Français en moururent. " On n'avait pas encore vu une semblable mortalité, ajoute la même Religieuse. " Nous en avons été attaquées toutes. Enfin, je ne crois pas qu'il y ait eu vingt personnes dans tout le Canada qui en aient été exceptées." Il paraît cependant que Villemarie fut entièrement préservée de ce fléau ; du moins, sur dix-sept personnes qui moururent cette année, une se noya, deux finirent leurs jours d'une mort naturelle, et toutes les autres périrent par le glaive des Iroquois. Ces victimes n'apaisèrent pas néanmoins la fureur de ces barbares, qui, au contraire, dès l'automne de cette année 1661, attaquèrent de nouveau Villemarie, avec autant et plus d'acharnement et de rage qu'auparavant.

II.

M. Vignal conduit des travailleurs à l'Île-à-la-Pierre.

Après la mort de M. Lemaître on avait nommé M. Guillaume Vignal pour lui succéder ; et l'un de ses premiers soins, dans la charge d'économe, fut de continuer le bâtiment commencé par son prédécesseur pour loger ses confrères. Depuis leur arrivée à Villemarie, les prêtres de Saint-